



CHARTRE du parent de joueur

Les parents ont un rôle prépondérant dans l'épanouissement de leur enfant au niveau du rugby. L'enfant ne sera épanoui que s'il a le soutien de ses parents dans sa pratique sportive. C'est pour cela que nous vous demandons de respecter cette charte, pour le bien-être de votre enfant. Elle définit de manière équilibrée et réciproque les engagements entre votre enfant et notre association.

Droit à ENCOURAGER : "Venez encourager votre enfant". C'est important pour lui, c'est une évidence. Mais il faut également encourager ses coéquipiers, l'équipe et ses encadrants.

Droit à AIDER : « être supporter est une première aide ». Vous pouvez également apporter votre contribution, aussi infime soit-elle, pour aider l'équipe, le club et être ainsi encore un peu plus impliqué dans la vie sportive de votre enfant.

Devoir d'ETRE de BONS SPECTATEURS : Il faut encourager l'équipe de votre enfant mais le rugby c'est aussi être respectueux de l'adversaire et des arbitres, savoir se tenir derrière les mains courantes à domicile comme à l'extérieur.

Droit à COMMUNIQUER : « Savoir mener l'éducation sportive à 3 : parents - enfants - éducateurs. C'est communiquer le plus souvent possible ». N'hésitez pas à vous manifester auprès des éducateurs, dirigeants de votre enfant. Toutes les strates du club sont à votre disposition pour nous aider à faire progresser votre enfant .

Devoir de RESPECTER le ROLE de CHACUN : « L'éducateur n'est pas le parent et les parents ne sont pas les éducateurs ». Vous nous confiez votre enfant pour la pratique du rugby, c'est pourquoi nos éducateurs sont diplômés dans chaque catégorie et leurs compétences avérées ont valu à notre Ecole de Rugby d'être labellisée par la F.F.R.. « Faites leur confiance comme nous leur faisons confiance en respectant chacune de leur décision ».

ARGENTAT le 04 janvier 2025